

CÔTE D'IVOIRE



NEWS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN SUISSE

N° 024 – JUIN 2020

SOMMAIRE

Editorial

1) ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES

- a) *Activités du Président de la République*
 - *Visites à l'étranger*
 - *Audiences accordées*
- b) *Lutte contre la COVID-19 en Côte d'Ivoire*
- c) *Préparatifs des échéances électorales 2020 en Côte d'Ivoire*

2) ACTUALITE ECONOMIQUE

- a) *Impact de la COVID-19 sur l'économie ivoirienne*
- b) *Actions en faveur du développement du secteur agricole*
- c) *Développement des infrastructures économiques du pays*
- d) *Accompagnement du secteur privé*

3) ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- a) *Actualité sociale*
- b) *Actualité sportive*
- c) *Actualité culturelle*
- d) *Actualité touristique*

4) RENDEZ-VOUS A VENIR

Publié par l'Ambassade de Côte d'Ivoire
Thormannstrasse 51, Case Postale 170
3000 Berne 6
Tél. : 031 350 80 80
Fax : 031 350 80 81
www.suisse.diplomatie.gouv.ci
info.suisse@diplomatie.gouv.ci

EDITORIAL



**Chères lectrices, Chers lecteurs,
Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

L'année 2020 revêt une grande importance pour la Côte d'Ivoire qui s'apprête à relever de nombreux défis. En effet, il est prévu, dans le pays, l'organisation de diverses manifestations d'envergure à savoir, la 8^{ème} édition de « l'AFRICA CEO FORUM » et la 11^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), au mois de mars, le 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), en août, et la tenue d'échéances électorales dont l'élection présidentielle, fin octobre, pour ne citer que celles-là.

Mais hélas... ! La crise sanitaire mondiale du coronavirus, apparue, en décembre 2019, en Chine, suivie de sa propagation rapide à l'échelle de la planète et de ses conséquences désastreuses inattendues sur la marche du monde, ont occasionné le report de « l'AFRICA CEO FORUM » et du 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU). L'élection présidentielle d'octobre demeure pour l'instant l'événement majeur sur lequel le Gouvernement fonde tous les espoirs en termes de respect de calendrier.

S'il reste entendu que l'actualité ivoirienne a été essentiellement dominée, au cours du premier trimestre de l'année, par les préparatifs des échéances électorales et du 27^{ème} Congrès de l'UPU, la découverte, le 11 mars, du premier cas confirmé de la COVID-19, en Côte d'Ivoire, focalisera désormais toutes les énergies sur la lutte contre la pandémie. Ainsi, à l'instar des autres pays de la planète, le Gouvernement ivoirien a adopté diverses mesures et stratégies de protection des populations contre la maladie, mettant à rude épreuve le bon fonctionnement de l'économie et le cours normal de la vie au plan national. Tout est à l'arrêt, comme partout ailleurs !

Manifestement, cette paralysie généralisée n'a pas manqué d'affecter l'Ambassade dans son fonctionnement normal. Elle s'est trouvée dans l'obligation de réduire voire de suspendre, sur instructions des autorités ivoiriennes, conformes aux mesures de protection contre la maladie du Conseil Fédéral suisse, ses activités pour un moment. Durant cette période de fermeture, vous avez été nombreux, par vos appels, à solliciter le renouvellement d'un passeport biométrique, l'obtention d'un visa et bien d'autres documents consulaires. Cette expression de votre besoin de documents administratifs, traduit à quel point notre représentation diplomatique est plus que nécessaire. Cette situation inédite a été tout autant difficile pour vous que pour moi, en ma qualité de Chef de Mission.

Aussi, je voudrais, à travers ce numéro exceptionnel, le premier de l'année, m'enquérir de vos nouvelles, au moment où le monde revient progressivement à la vie normale. Après des mois de confinement, notre perspective est de renouer le contact puis, de partager avec vous l'actualité de la Côte d'Ivoire durant cette triste période de la COVID-19 qui n'a épargné aucun pays.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Kouadio ADJOUANI
Ambassadeur de Côte d'Ivoire

1. ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES

a) Activités du Président de la République

Avant la pandémie du nouveau coronavirus, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a effectué des déplacements à l'étranger et accordé diverses audiences à des homologues et hautes personnalités du monde.

- Visites à l'étranger

Le Président de la République a participé, à l'étranger, aux rencontres suivantes :

-Sommet Royaume-Uni - Afrique sur l'Investissement, organisé le 20 janvier 2020, à Londres, à l'initiative du Premier Ministre britannique, Monsieur Boris JOHNSON. Ce Sommet qui a réuni seize (16) Chefs d'Etat et de Gouvernement africains issus de vingt-un (21) pays africains, des dirigeants d'entreprises britanniques et africaines ainsi que d'Institutions internationales visait à présenter les opportunités d'investissements en Afrique ;

-33^{ème} Sommet ordinaire de l'Union Africaine, tenu, le 09 février 2020, à Addis-Abeba (Ethiopie) qui a permis aux participants de faire le point de la situation sécuritaire et politique sur le continent, d'évoquer les défis à relever et de faire des recommandations pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique. Ce fut également l'occasion pour le Président ivoirien de participer, aux côtés de ses Pairs de la CEDEAO, à un Sommet extraordinaire sur la situation en Guinée-Bissau et de présenter, en sa qualité de « Champion » du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, son deuxième rapport ;

-Cérémonie d'inauguration de la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, le 14 février 2020, à Paris.

- Audiences accordées

Le Président de la République a accordé des audiences aux personnalités suivantes :

-Monsieur Boris JOHNSON, Premier Ministre britannique, en marge du Sommet Royaume-Uni - Afrique sur l'Investissement, tenu le 20 janvier 2020, à Londres. Lors des échanges qui ont porté sur la coopération bilatérale, le Président ivoirien a sollicité le retour, à Abidjan, des services de délivrance des visas d'entrée au Royaume-Uni, l'établissement d'une liaison aérienne directe entre Abidjan et Londres et présenté les opportunités d'investissement dans les domaines de la transformation locale du cacao ivoirien et des Energies renouvelables ;

-Monsieur Suma CHAKRABARTI, Président de la Banque Européenne pour la Construction et le Développement (BERD) et Monsieur Tony BLAIR, Ancien Premier Ministre britannique et par ailleurs, Président de l'Institut « Tony BLAIR », dans le cadre du Sommet Royaume-Uni - Afrique sur l'Investissement. Avec le Président de la BERD, les échanges ont porté sur les missions de la banque (développement des économies de marché, la promotion de l'initiative privée et de l'entrepreneuriat) et sur les perspectives d'expansion de ses activités en Afrique. Avec l'ancien Premier Ministre Britannique, il a été question des activités de l'Institut « Tony BLAIR » en Côte d'Ivoire, notamment la promotion de la noix de cajou et du textile ivoiriens ;

-Monsieur David Robert MALPASS, Président de la Banque Mondiale, en marge du Sommet Royaume-Uni – Afrique sur l'Investissement, le 21 janvier 2020. L'entretien entre les deux (02) personnalités a porté sur « la digitalisation » des services en Côte d'Ivoire.

-Madame Winnie BYANYIMA, Directrice Générale de l'ONUSIDA, Monsieur Charles MICHEL, Président du Conseil Européen et Monsieur Matthew HARRINGTON, Sous-Secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des Affaires africaines, le 09 février 2020, à Addis-Abeba, en Ethiopie, en marge du 33^{ème} Sommet ordinaire de l'Union Africaine. L'entretien avec Madame BYANYIMA a permis de faire le point de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'ONUSIDA. Avec le Président du Conseil Européen, il s'est agi principalement des réformes à entreprendre pour renforcer l'intégration économique sous-régionale. Avec le Sous-Secrétaire d'Etat adjoint américain, le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et les Etats-Unis, notamment dans le domaine des investissements privés, était au centre des échanges ;

-Le Réseau International des Femmes Leaders (RIFEL'S), le 11 février 2020, à Addis-Abeba, en Ethiopie, en marge du 33^{ème} Sommet ordinaire de l'Union Africaine. Les échanges ont porté sur la contribution du réseau à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain ;

-Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le 14 février 2020, à Paris, en marge de la cérémonie d'inauguration de la « Bibliothèque Félix HOUPOUET-BOIGNY de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer ». Le Président ivoirien a saisi l'occasion pour saluer la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'OIF et inviter la Secrétaire Générale à effectuer une visite de travail en Côte d'Ivoire ;

-Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat français, le 18 février 2020, venu en Côte d'Ivoire dans le cadre du 1^{er} Forum du Sénat ivoirien sur les Collectivités territoriales, tenu à Abidjan. Les échanges ont porté sur des sujets d'intérêt commun, notamment le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France, la situation sécuritaire dans la sous-région Ouest-africaine ainsi que la formation des jeunes ;

-Des évêques de Côte d'Ivoire à savoir, le Cardinal Jean-Pierre KUTWA, Boniface ZIRI, Paul DAKOURI-TABLEY et Joseph Bruno AKE, le 19 février 2020, à Abidjan. Les échanges ont porté sur la réconciliation nationale.

b) La lutte contre la COVID-19 en Côte d'Ivoire

Suite à l'enregistrement, le 11 mars 2020, du premier cas confirmé de COVID-19 en Côte d'Ivoire (un ressortissant ivoirien ayant séjourné en Italie), le Gouvernement ivoirien a adopté une série de mesures pour limiter la propagation du virus et circonscrire la maladie. Il s'agit notamment, de la mise en place d'un plan de riposte contre la pandémie et d'un Fonds de soutien aux entreprises ainsi que des actions sociales en faveur des plus vulnérables.

- Le plan de riposte contre la pandémie

Réuni le 16 mars 2020, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, le Conseil National de Sécurité (CNS) a fait état de l'enregistrement, à Abidjan, de six (06) cas confirmés de COVID-19, depuis le 11 mars 2020, dont quatre (04) importés de France et d'Italie et deux (02) cas secondaires, à Abidjan.

A cette rencontre, le Conseil National de Sécurité a informé l'opinion nationale des dispositions prises par le Gouvernement pour faire face à la pandémie et des mesures complémentaires au nombre desquelles la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes de la Côte d'Ivoire à tout trafic de personnes, à compter du 22 mars 2020, l'instauration d'un couvre-feu de 21 h à 5 h du matin, à compter du 24 mars 2020, la régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays, le renforcement des capacités des industries pharmaceutiques, des laboratoires et des structures de diagnostic et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national.

Un Comité de suivi de ces mesures et leur adaptation à l'évolution de la situation, a été mis en place.

- Point de la situation de la COVID-19 à fin juin 2020, en Côte d'Ivoire

*Au 30 juin 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré **9.499 cas confirmés** de COVID-19 dont **4.273 personnes guéries, 68 décès et 5.158 cas actifs** (différence entre le nombre de cas confirmés et le nombre de guéris). Le nombre total d'échantillons prélevés est de **55.950**.*

Malgré le plan de riposte à la pandémie mis en place, le nombre de contaminations est allé croissant depuis la découverte du premier cas confirmé. Cette situation est attribuée par les autorités du Ministère ivoirien de la Santé et de l'Hygiène Publique, au déni de la maladie, à l'insouciance et à l'ignorance par une catégorie de la population.

En vue d'un meilleur contrôle et une maîtrise de la pandémie, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique rappelle quotidiennement à la population la présence du virus et la nécessité du strict respect par elle des mesures barrières édictées par les autorités sécuritaires et sanitaires.

- **Participation du Ministère ivoirien des Affaires Etrangères à l'élan national de solidarité dans la lutte contre la COVID-19**

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, un appel à la solidarité nationale a été lancé par le Gouvernement ivoirien, en vue de la mobilisation de ressources techniques, matérielles et financières pour la mise en œuvre de son plan d'actions contre la pandémie.

En réponse à cet appel, le Ministère ivoirien des Affaires étrangères a, à l'instar d'autres structures publiques et privées du pays, manifesté sa solidarité en mettant à contribution son personnel en service au Département central et à l'étranger dans les représentations diplomatiques et postes consulaires. Cette opération a permis au Ministère de mobiliser environ la somme de 26 millions de francs CFA (soit 39,7 mille Euros), dont **2.013.918 francs CFA** (environ 3'070 Euros) par deux (02) représentations diplomatiques de Côte d'Ivoire en Suisse à savoir, l'Ambassade à Berne et la Mission Permanente à Genève.

Le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, et l'ensemble des membres du Gouvernement ivoirien ont apprécié, à sa juste valeur, ce geste du Ministère des Affaires Etrangères.

c) Préparatifs des échéances électorales 2020 en Côte d'Ivoire

Dans le cadre des préparatifs des échéances électorales de 2020 en Côte d'Ivoire, le Gouvernement ivoirien est à pied d'œuvre depuis le début de l'année. Après l'installation des bureaux des Commissions Electorales Locales (au plan national et à l'étranger), suivie de l'adoption de la Loi portant recomposition de la Commission Electorale Indépendante (CEI), en décembre 2019, le processus de révision de la liste électorale, initialement prévu, du 10 au 24 juin 2020, sur toute l'étendue du territoire national et dans les Commissions Electorales des Représentations Diplomatiques (CERD) de Côte d'Ivoire, a été prorogé jusqu'au 05 juillet, sur décision du Gouvernement.

Par ailleurs, suite à la décision, en mars 2020, du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de ne pas briguer un nouveau mandat à l'élection présidentielle d'octobre 2020, Monsieur Amadou GON COULIBALY, l'actuel Premier Ministre du Gouvernement, a été désigné pour représenter le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), la coalition de plusieurs partis politiques au pouvoir depuis 2010.

Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui s'est retiré, en août 2018, de l'alliance, du fait de son refus d'adhérer au projet de création du « parti unifié de la coalition », a procédé, le 23 juin 2020, au dépôt de la candidature de l'ancien Président ivoirien Henri KONAN-BEDIE à la Convention de désignation du candidat du PDCI cette élection présidentielle. Seule la candidature de Monsieur Amadou GON COULIBALY du RHDP est officiellement connue, pour le moment.

2. ACTUALITE ECONOMIQUE

N'ayant pas échappé à la pandémie du Coronavirus, l'économie ivoirienne, à l'instar des autres pays du monde, a durement été impactée. Dans ce contexte tout autant difficile, le pays ne s'est toutefois pas détourné de la poursuite de ses nobles objectifs de développement.

a) Impact de la COVID-19 sur l'économie ivoirienne

- **Recul du Produit Intérieur Brut (PIB), en 2020**

En mars 2020, le Premier Ministre ivoirien, Monsieur Amadou Gon COULIBALY, indiquait que la croissance de l'économie ivoirienne estimée, selon les Experts, à 7,2% pour l'année 2020 pourrait s'établir à 3,6%, en cas de maîtrise de la pandémie du Coronavirus, à fin juin 2020.

Pour une relance rapide de l'économie après la pandémie, le Gouvernement ivoirien a adopté un plan de soutien des différents secteurs d'activités du pays qui a fait l'objet d'une séance d'information des Sénateurs, le 30 avril dernier, à Yamoussoukro, par le Ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, à travers trois (03) scénarii :

Le premier scénario dit « optimiste », prévoit une maîtrise de la pandémie en fin juin 2020. Il en résulterait un ralentissement de l'activité économique nationale, avec un taux de croissance du PIB de

3,6% en 2020, contre 7,2% projeté, en temps normal. Les dernières estimations du FMI situent ce taux de croissance à environ 2,7 % ;

Le deuxième scénario qui se veut « médian », situe la maîtrise de la crise en fin septembre 2020. Dans cette hypothèse, la croissance du PIB s'établirait à 1,6% en 2020, avec une perte de croissance du PIB estimé à près de 5,6% ;

Enfin, le troisième scénario, qualifié de « Pessimiste », table sur une maîtrise de la maladie, en fin décembre 2020. Dans ce cas, l'économie ivoirienne ressortirait fortement impactée par la crise, avec un taux de croissance du PIB d'environ 0,8% en 2020, soit une perte de croissance du PIB de 6,4%.

- Difficultés des entreprises ivoiriennes

Selon une enquête de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), publiée le 11 juin 2020, la crise sanitaire du Coronavirus, a eu pour conséquence une baisse significative du chiffre d'affaires des entreprises ivoiriennes à savoir, 25 à 50%, pour les grandes et environ 31% pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Réalisée auprès de 125 entreprises, cette enquête a touché 67% des acteurs du secteur des services, 17% du secteur industriel, 17% du secteur du commerce et 6% du secteur agricole, issus de 23 groupements ou associations professionnelles.

Si certaines entreprises ont évoqué des difficultés de survie d'autres ont fait état d'une probable fermeture au cas où la crise sanitaire devrait perdurer au-delà du premier semestre 2020. Pour la relance de leurs activités, un tiers des grandes entreprises sollicite un appui de plus d'un milliard de francs CFA (1,5 millions d'Euros) et 44% des PME évoquent, quant à elles, le besoin d'un financement supplémentaire de l'ordre de 20 à 100 millions de francs CFA (3,5 à 152,4 mille euros).

Avec l'appui du Gouvernement ivoirien, le Patronat ivoirien entend apporter la réponse, en vue de la redynamisation de l'économie du pays.

b) Actions en faveur du développement du secteur agricole

- COVID-19 : plan de soutien du Gouvernement ivoirien au secteur agricole

Le Ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, a annoncé, le 10 avril 2020, un plan de soutien de près de 300 milliards de francs CFA (soit 457,3 millions d'Euros) au secteur agricole pour atténuer l'impact de la crise sanitaire du Coronavirus. Ce plan prévoit un appui aussi bien pour les cultures vivrières que les cultures de rente.

Pour le secteur vivrier, c'est un investissement de 50 milliards de francs CFA (76,2 millions d'Euros) pour anticiper une éventuelle crise alimentaire qui est envisagée, à travers des mesures urgentes et post-COVID-19 entre avril et juin 2020.

Quant au secteur des cultures de rente, il est prévu un investissement de 250 milliards de francs CFA (381,1 millions d'Euros) pour soutenir les filières anacarde, cacao, café, coton, hévéa et palmier à huile, impactées par le gel des exportations. Des mesures d'accompagnement sont également prévues pour maintenir la compétitivité de ce secteur.

Il convient de souligner que l'agriculture représente 22 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et plus de 50 % des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire. Pour redynamiser le secteur, le Gouvernement a initié, depuis 2012, un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), doté d'un budget estimé à 3.000 milliards de francs CFA (4,5 milliards d'Euros).

- Relance du secteur de l'hévéaculture

Le Gouvernement ivoirien a signé, le 16 juin 2020, douze (12) conventions d'investissement avec des usines de transformation du caoutchouc naturel, en vue d'absorber toute la production de fonds de tasse (caoutchouc humide non transformé). L'objectif est de renforcer la capacité d'usinage des entreprises industrielles dans le secteur du caoutchouc naturel.

Les entreprises concernées s'engagent à augmenter leur volume global de transformation d'au moins 400.000 tonnes sur la période de 2020-2023, conformément aux objectifs du Gouvernement. Elles devront également mettre en œuvre des projets d'investissement d'environ 56,5 milliards de francs

CFA (environ 85,3 millions d'Euros), utiliser en moyenne 80 % de leur capacité de transformation et créer près de 1.800 emplois sur ladite période.

c) Développement des infrastructures économiques du pays

- Financements de projets de développement : signature d'une convention entre la Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement

Le Gouvernement ivoirien et l'Agence Française de Développement (AFD) ont conclu, le 28 mai 2020, une convention de crédit portant sur un montant de 113,73 milliards de francs CFA (172,2 millions d'Euros), en vue du financement de plusieurs projets à savoir, la mobilité urbaine d'Abidjan, l'achèvement des opérations de réhabilitation d'infrastructures de transport, et le renforcement des services météorologiques ivoiriens.

Selon Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre ivoirien de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement, le projet de mobilité urbaine d'Abidjan, d'un montant de 59,3 milliards de francs CFA (environ 90 millions d'Euros), a pour objectif d'améliorer l'offre de transport collectif dans le Grand Abidjan (la ville d'Abidjan et ses zones périphériques), par la réalisation d'une ligne « Est-Ouest de Bus Rapid Transit » (BRT) de 20 km, équipé de bus articulés électriques entre les communes de Yopougon et de Bingerville. Il intègre également la restructuration et le renforcement des lignes de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), ainsi que la professionnalisation du transport artisanal pour une optimisation de la qualité du service.

Quant au projet d'achèvement des opérations de réhabilitation d'infrastructures de transport, d'un montant de 36,07 milliards de FCFA (55 millions d'Euros), il vise à améliorer les conditions de circulation des biens et des personnes entre les différentes villes du pays et à favoriser les échanges avec les pays limitrophes. Il comprend précisément la réhabilitation de la route du nord entre Bouaké et Ferkessedougou, longue de 220 km, la réhabilitation du pont Houphouët-Boigny et le remplacement, en zone rurale, de 11 ouvrages par des ponts métalliques.

Enfin, le projet de renforcement des services météorologiques ivoiriens, d'un montant de 18,36 milliards de FCFA (27,5 millions d'Euros), entend renforcer les stations météorologiques et les postes pluviométriques répartis sur le territoire national, en vue de réaliser un maillage territorial optimal pour atteindre des prévisions météorologiques précises.

- Renforcement des capacités énergétiques et accroissement du taux de couverture en électricité de la Côte d'Ivoire

Le Ministre ivoirien du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables, Monsieur Abdourahmane CISSE, a procédé, le 06 mars 2020, à la pose de la première pierre de la phase 4 d'extension de la centrale thermique d'Azito, à cycle combiné de 253 MW, à Abidjan, dans la commune de Yopougon.

Selon le Ministre, ce projet qui coutera environ 217 milliards de francs CFA (soit 330,8 millions d'Euros) et dont la mise en service est prévue pour 2021, permettra à notre pays d'atteindre une capacité de 4.000 MW au cours des prochaines années avec une combinaison de près de 42% d'énergie renouvelables, à fin 2030. La capacité de production ivoirienne qui a augmenté d'environ 60% depuis 2011, s'établit actuellement à 2.229 MW.

Par ailleurs, lors de la présentation du projet de loi portant « Fonds du Programme Electricité pour Tous (PEPT) » devant le Sénat, le 11 mai dernier, à Yamoussoukro, le Ministre, a indiqué que le taux de couverture du pays en électricité est passé de 33% en 2011, à 71%, à fin mars 2020 ; soit, l'électrification de 6.045 localités actuellement contre 2.818, en 2011.

En outre, le nombre d'abonnés à l'électricité qui était de 1 million en 2011 est actuellement de 2,5 millions. Cette progression significative résulte de la volonté du Gouvernement ivoirien d'assouplir les formalités de branchement et d'offrir des facilités de paiement étendues sur une durée de trois à dix ans. La couverture totale du pays est visée d'ici à 2025.

d) Développement du secteur privé

- Covid-19 : Appui financier du patronat aux PME et TPE ivoiriennes

Une convention d'un montant global de 3 milliards de francs FCFA (4,5 millions d'Euros) a été signée, le 09 juin 2020, à Abidjan, pour accompagner financièrement les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi que les Très Petites Entreprises (TPE) ivoiriennes, membres de la Confédération

Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Ce projet vise à soutenir ces entreprises qui connaissent des difficultés dues à la crise sanitaire du Coronavirus.

A travers cette convention, le patronat ivoirien entend contribuer à la consolidation d'un tissu dense des PME ivoiriennes, pour les rendre plus résilientes, en période de crise comme celle que traverse le monde entier avec de la COVID-19.

Outre la signature de cette convention, un dispositif d'accompagnement des PME a été mis en place, le 04 juin 2020, à Abidjan, dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises. Il s'agit du Centre d'Appui et de Développement des Entreprises (CADE), un guichet d'assistance des PME, structuré comme suit :

Guichet 1 : une subvention salariale directe en soutien aux employés des micro-entreprises. Pour en bénéficier, l'entreprise doit être à jour de ses cotisations sociales et obligations fiscales au 31 décembre 2019, disposer d'un plan de réembauche des employés licenciés ou mis en chômage technique et s'engager à ne pas en licencier d'autres jusqu'au 31 décembre 2020. Sont concernées par cette subvention les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 30 millions de francs CFA (46.000 Euros).

Guichet 2 : un prêt à taux zéro (prêts directs sans intérêts) pour financer le besoin en fonds de roulement, pour une durée de 18 à 36 mois. Il concerne les microentreprises et les petites entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 150 millions (229.000 Euros). Pour bénéficier de ce fonds, l'un des critères est de disposer d'un plan de décaissement et d'utilisation des ressources.

Guichet 3 : un prêt à taux réduit (2,5 % TTC) pour les PME ayant un chiffre d'affaires compris entre 30 millions et 1 milliard de francs CFA (46.000 et 1,5 million d'Euros).

- **COVID-19 : Soutien du Gouvernement aux grandes entreprises ivoiriennes**

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), le Gouvernement ivoirien a procédé, le 17 juin 2020, au décaissement d'un montant de 6 milliards de francs CFA (9,1 millions d'Euros) au profit de seize (16) grandes entreprises.

Présentes dans le BTP, l'industrie, l'agro-industrie, le commerce, l'hôtellerie, l'imprimerie, le transport et l'événementiel, les entreprises bénéficiaires ont été invitées par le Ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, à faire bon usage des fonds reçus, en vue de préserver leur outil de production et de sauvegarder les emplois.

Le Président de la Librairie de France Groupe, Monsieur René YEDIETI, a, au nom des bénéficiaires, remercié le Gouvernement ivoirien pour ce soutien qui leur permettra de faire face aux difficultés liées à la pandémie qui affecte le secteur privé, notamment les grandes entreprises. Il les a, en outre, exhortés à une utilisation efficiente des fonds reçus et surtout, au respect des termes et conditions de ce prêt au taux exceptionnel de 3%.

3. ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE

a) Actualité Sociale

Pour limiter les conséquences inattendues de la COVID-19 sur les populations et en particulier sur les plus vulnérables, le Gouvernement ivoirien multiplie et intensifie les actions sociales.

- **Mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement ivoirien (PsGouv)**

Présentant le 5^{ème} rapport du Programme Social du Gouvernement (PsGouv), le 16 juin 2020, à Abidjan, Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre ivoirien de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement, a souligné l'importance des résultats enregistrés, fin 2019, et fait état de la poursuite des activités dudit programme au 1^{er} trimestre 2020, malgré le contexte difficile de la crise du coronavirus.

Selon lui, à travers le Projet Filets Sociaux Productifs (soutien de 127.000 ménages, en 2019, répartis dans 21 régions et 1.547 villages du pays), financé à hauteur de 25 milliards de francs CFA (38,1 millions d'Euros) par la Banque Mondiale, sur la période 2015-2020, l'accent a été mis sur le secteur éducation-formation, avec la poursuite du recrutement d'enseignants, la construction et l'équipement

de nouvelles salles de classe à tous les niveaux. Plusieurs autres secteurs notamment, l'accès à l'électricité, les logements sociaux, l'accès à l'eau potable, la Couverture Maladie Universelle, n'ont pas été en reste, a-t-il ajouté.

Enfin, il a fait noter qu'en fin mars 2020, les réalisations ont nécessité un financement total de 105,3 milliards de francs CFA (160,1 millions d'Euros) dont 82 milliards de francs CFA (125 millions d'Euros), au titre du Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) sur 479,4 milliards de francs CFA de financement effectif en 2020 ; soit un taux de financement de 22% dû aux difficultés relatives au basculement en mode budget-programme, en cours de résorption pour améliorer l'exécution budgétaire ainsi qu'aux mesures de restrictions imposées par la gestion de la crise du Coronavirus.

- **Le Gouvernement ivoirien en aide aux compatriotes bloqués à l'étranger pour cause du Coronavirus**

Répondant à l'appel en détresse des Ivoiriens bloqués à l'étranger du fait de la fermeture des frontières aériennes et terrestres décidée par plusieurs États pour lutter contre la propagation de la COVID-19, le Gouvernement ivoirien a procédé à la mise en place d'un plan stratégique dont la mise en œuvre a permis la mobilisation, sans précédent, de moyens à la hauteur de la crise sanitaire. C'est notamment le cas du Fonds spécial de solidarité COVID-19 destiné à soutenir les personnes ainsi que les familles rendues vulnérables par les effets de la pandémie.

En outre, des vols de rapatriement en provenance de certains pays européens, d'Afrique et des Etats-Unis d'Amérique ont été organisés en faveur des compatriotes bloqués avec l'appui des représentations diplomatiques de Côte d'Ivoire, en partenariat avec des compagnies aériennes. Ainsi, plusieurs vols humanitaires, sur la période d'Avril à fin juin 2020, ont permis à près d'une centaine d'ivoiriens de regagner leurs familles respectives, en Côte d'Ivoire.

- **Glissement de terrain à Anyama : soutien du Gouvernement aux familles sinistrées**

Suite au glissement de terrain dû à de fortes pluies dans la nuit du 17 au 18 juin 2020, dans le District d'Abidjan, qui a endeuillé plusieurs familles avec le décès de treize (13) personnes, des blessés graves et des portés disparus, à Anyama dans la banlieue nord d'Abidjan, les familles sinistrées ont reçu la compassion du Gouvernement par la présence sur place des Ministres ivoiriens de la Sécurité et de la Protection civile ainsi que de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté.

L'action du Gouvernement a consisté en la relocalisation et à la prise en charge psychologique, financière et matérielle des familles sinistrées. Des vivres et non vivres composés de riz, d'huile, de pâte alimentaire, de tomate, de produits sanitaires et hygiéniques leur ont été fournis.

Outre, le soutien du Gouvernement, la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique OUATTARA a apporté, le 23 juin, une assistance matérielle et financière aux victimes de ce drame. D'une valeur de 25 millions de francs CFA, les dons matériels sont constitués de 1.000 nattes, 200 matelas, 300 sacs de riz, de l'huile et des pâtes alimentaires. Quant à l'aide financière, elle s'élève à 7 millions de francs CFA dont 5 millions pour les familles des personnes décédées et 2 millions, pour les blessés.

b) Actualité sportive

- **Élection à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)**

Pour la succession de Monsieur Augustin SIDY DIALLO à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), trois (03) ténors du football ivoirien sont en lice pour occuper le fauteuil. Il s'agit de Messieurs Didier DROGBA, ex-international du football ivoirien et ancien Capitaine de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire, Sory DIABATE, Vice-président dans le staff sortant et Idriss DIALLO, ancien membre de la Fédération.

Après le report de ces élections du fait de la crise sanitaire du Coronavirus, le Comité Exécutif de la Fédération a décidé, le 15 juin dernier, de l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le 04 juillet 2020, suivie de l'Assemblée Générale Elective, le 05 septembre 2020.

Notons que les trois (03) candidats devront être départagés par un total de 133 voix, issus de 76 clubs et 5 groupements d'intérêts, réparties comme suit :

- 42 voix à raison de 3 voix par club, pour les 14 clubs de la Ligue 1 ;

- 48 voix dont 2 voix par club, pour les 24 clubs de la Ligue 2 ;
- 38 voix dont une (01) voix par club pour les 38 clubs de la Division 3 ;
- 5 groupements d'intérêt, à raison d'une (01) par groupement.

Le Président de la FIF est élu pour un mandat de quatre (04) ans.

c) Actualité culturelle

En dehors de l'organisation de la 11^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), l'actualité culturelle ivoirienne n'a pas été riche en événements, au cours du premier semestre 2020, suite à l'annulation ou au report de plusieurs manifestations annuelles, notamment le « Popo Carnaval » de Bonoua et la 13^{ème} édition du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA), du fait de la pandémie du coronavirus. Et comme si cela ne suffisait pas, plusieurs décès d'artistes ont été malheureusement enregistrés sur la période.

- Organisation de la 11^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)

Le premier cas confirmé de COVID-19 ayant été diagnostiqué, le 11 mars, la 11^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), prévue du 07 au 14 mars 2020, sous le thème « Afrique-Monde », a pu se tenir.

Selon Monsieur Yacouba KONATE, Directeur du MASA, cette édition a accueilli 231 groupes artistiques qui ont produit, au total, 202 spectacles, à travers 1.735 prestations. Elle a rassemblé 247 professionnels (Directeurs de festival, Diffuseurs, etc.), 437 journalistes dont 257 de Côte d'Ivoire et 90 internationaux. Ont participé à cet événement culturel majeur, 41 pays dont la France, le Burkina et le Canada qui étaient fortement représentés.

Trois (03) prix dont l'un de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et deux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique l'Ouest (CEDEAO), ont été attribués à cette édition. Ainsi, le prix de l'OIF est revenu à l'ivoirien Joël Yao N'GUESSAN, régisseur, pour lui permettre de suivre une formation de trois mois, en Belgique. Quant aux prix de la CEDEAO, ils ont été attribués respectivement à Aminata BAMBA, alias AMEE, Slameuse ivoirienne, qui bénéficie d'une subvention de 2.000 dollars US et à Philomène NANEMA, humoriste burkinabè, pour une subvention de 3.000 dollars US.

Pour rappel, le MASA qui a été créé, en 1990, à Liège (Belgique) lors de la 2^{ème} Conférence des Ministres de la Culture et de la Francophonie, est l'une des plus importantes plateformes des arts contemporains du continent africain. A la fois, foire d'exposition et de promotion des cultures africaines il vise à professionnaliser le secteur culturel africain et à contribuer à sa viabilité économique et surtout, à en favoriser l'accès au marché international. La première édition a été organisée en 1993, à Abidjan, par l'Organisation internationale de la Francophonie en partenariat avec le Ministère ivoirien de la Culture.

- Culture ivoirienne : plusieurs décès d'artistes enregistrés

Au premier semestre de l'année 2020, le monde ivoirien de la culture a enregistré le décès de trois (03) artistes de renom et non des moindres. Il s'agit d'ALLAH Thérèse, la diva de la musique traditionnelle baoulé, décédée, le 19 janvier, d'Ernest Koffi dit « NST Cophie's », créateur du Zogoda N'zué (miel en langue baoulé), le 08 mars et de l'artiste chorégraphe, Rose-Marie GUIRAUD, le 20 avril.

Ces artistes ont, chacun à leur niveau et pendant des décennies, contribué à promouvoir la culture ivoirienne dans le monde et égayer les mélomanes ivoiriens, à travers des genres et styles musicaux aussi différents les uns des autres. Le Gouvernement ivoirien a rendu, à chacun de ces défenseurs de la culture ivoirienne, l'hommage mérité. Adieu les Artistes !

- Inauguration de la « Bibliothèque Félix HOUPHOUET-BOIGNY de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer », à Paris.

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a procédé, le 14 février 2020, à Paris, à l'inauguration de la « Bibliothèque Félix HOUPHOUET-BOIGNY de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer », en présence de plusieurs membres du Gouvernement ivoirien.

Dotée d'un fonds d'environ 100.000 volumes portant sur les enjeux et problématiques d'outre-mer (politiques, économiques, culturelles, sociaux, démographiques et scientifiques) avec près d'un millier d'ouvrages, de cartes et de photographies sur la Côte d'Ivoire, cette bibliothèque a pour objectif de magnifier et perpétuer la pensée, les valeurs et l'action du Père fondateur de la nation ivoirienne pour ouvrir aux ivoiriens un label et un cadre de référence consensuels.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Président ivoirien de faire une communication sur le thème : « La pensée du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et son actualité dans la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui et de demain ».

- **Cacao : un film sur la guerre sans merci autour de l'or brun**

La sixième série du label « Canal+ original », intitulé « CACAO », réalisée par le créateur ivoirien, Alex OGOU, a été diffusée en exclusivité sur Canal+ le 15 juin.

Cette série, une fiction en douze (12) épisodes, est une épopée familiale contemporaine qui raconte la rivalité de deux familles, les DESVA et les AHITEY qui mènent une guerre sans merci autour du cacao, véritable or brun de l'Afrique de l'Ouest, le tout, sur un fond de décors naturels incroyables de la boucle du cacao en Côte d'Ivoire, près de Caodji, un village imaginaire. Elle aborde plusieurs sujets, notamment l'épineuse question du travail des enfants dans les champs de cacao mais également, tout l'environnement et les rouages qui se développent autour de l'industrie cacaoyère.

Le tournage de CACAO s'est déroulé en 142 jours avec plus de 70 comédiens dont 18 personnages principaux, issus d'un mélange d'acteurs de grandes figures du cinéma ivoirien et africain mais également, avec les nouvelles générations d'acteurs talentueux comme Adama DAHICO, Mahoula KANE, Pélégie BEDA et Fargass ASSANDE.

d) Actualité touristique

On ne le dira jamais assez, la Côte d'Ivoire affiche ces dernières années sa ferme volonté de faire de l'industrie du tourisme l'un des maillons essentiels de son économie. Cependant, les mesures imposées par la crise sanitaire de la COVID-19 (fermeture des frontières terrestres et aériennes ainsi que des hôtels, restaurants et bars), ont révélé la vulnérabilité du secteur, au grand dam des professionnels.

- **Premier Forum mondial sur l'investissement touristique en Afrique**

Le premier Forum mondial de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) sur l'investissement touristique en Afrique s'est tenu les 20, 21 et 22 février 2020, à Abidjan.

Cette rencontre qui visait à attirer plus d'investisseurs et stimuler les investissements touristiques sur le continent, a rassemblé près de 800 délégués, des Ministres, Directeurs centraux et généraux d'offices et de hauts responsables de structures connexes au tourisme, au voyage, aux loisirs et infrastructures hôtelières. Une conférence ministérielle, des panels sur notamment la formation et le financement ainsi que des présentations de projets touristiques de certains pays et des rencontres B to B étaient inscrits au programme de cette première édition.

Selon le Ministre ivoirien du Tourisme et des Loisirs, Monsieur Siandou FOFANA, ce forum a été pour « Sublime Côte d'Ivoire », la stratégie nationale ivoirienne de développement touristique, une véritable opportunité en termes d'accompagnement financier par les bailleurs de fonds.

- **Plan de relance du secteur touristique post-COVID-19**

Selon les autorités ivoiriennes, l'industrie du tourisme a été l'un des secteurs les plus durement frappés par la crise sanitaire de la COVID-19, avec des pertes avoisinant les 400 milliards de francs CFA (609,7 millions d'Euros), en moins d'un trimestre.

Pour atténuer l'impact de la crise et en vue d'une bonne reprise des activités du secteur, Monsieur Siandou FOFANA, Ministre ivoirien du Tourisme et des Loisirs, a rassuré les responsables des faitières de l'écosystème de l'hôtellerie, de la restauration du voyage et du divertissement, le 18 mai dernier, du soutien du Gouvernement, à travers, notamment, différents fonds mis en place au profit des grandes entreprises, des Petites et Moyennes Entreprises ou Industries (PME/PMI) ainsi que des mesures sociales en faveur des acteurs touristiques.

Par ailleurs, au regard des conséquences de la crise sanitaire, le Ministre a insisté, lors de cette rencontre, sur la nécessité de capitaliser « Sublime Côte d'Ivoire », la stratégie du pays pour le développement touristique, à l'horizon 2025, en favorisant le développement du tourisme national et surtout, régional.

La Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2023, en Côte d'Ivoire pourrait également servir de cadre pour prévoir des activités « thématiques » pour repositionner notre pays dans le domaine touristique, a-t-il terminé.

RENDEZ-VOUS A VENIR

- 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU) : du 10 au 28 août 2020, à Abidjan ;

Adresses Internet des plus importantes Administrations et Structures

www.suisse.diplomatie.gouv.ci www.annuaire.gouv.ci	Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse (BERN) Annuaire des services publics de Côte d'Ivoire : <ul style="list-style-type: none">- Ministères- Ambassades ivoiriennes à l'étranger- Ambassades en Côte d'Ivoire- Organisations internationales- Mairies- Commissariats de police- Pompiers- Hôpitaux publics- Bureaux de Poste- Agences SODECI (eau)- Agences CIE (électricité)- Pharmacies- Bibliothèques
www.presidence.ci www.gouv.ci Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/ www.douanes.ci www.paa-ci.org www.cci.ci www.cepici.gouv.ci	Présidence de la République Gouvernement (Premier Ministre / Ministres) Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité Administration des Douanes Port Autonome d'Abidjan Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire Centre de Promotion des Investissements en CI (CEPICI) / Guichet Unique
www.225invest.ci www.apex-ci.org www.cgeci.org	CEPICI Plateforme unique service investissements Promotion des Exportations (APEX-CI) Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
www.afdb.org www.bnetd.ci	Banque Africaine de Développement (AFDB/BAD) Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)
www.sima-ci.net www.childrenofafrica.org www.ojpr.ci	Salon ivoirien des métiers Fondation Children of Africa Office Ivoirien des Parcs et Réserves = Nationalparkverwaltung
Adresses Internet citées dans « COTE D'IVOIRE NEWS » de l'Ambassade :	
www.eda.admin.ch/abidjan www.swisscham-africa.ch www.sabc.ch www.s-ge.com www.ohada.org	Ambassade de Suisse à Abidjan Chambre Economie Suisse-Afrique Swiss African Business Circle Swiss Global Enterprise S-GE Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
www.sodertour.ci www.sita.ci www.sanlishop.ci	Site touristique de la région des Lacs, Club Evasion Salon International du Tourisme d'Abidjan Première plateforme de e-commerce en Côte d'Ivoire (Mode, accessoires, bijoux etc...)

PS : 1 CHF = environ 610 F CFA (Taux moyen mars à juin 2020)